

Résidence de la Réussite **Beaublanc**



Une résidence favorisant la réussite des étudiants de première année dans un environnement propice à l'épanouissement académique et personnel

2026-2027

Un environnement favorisant l'apprentissage

La résidence de la réussite Beaublanc est un lieu innovant offrant bien plus qu'un simple logement : il s'agit d'assurer un hébergement de qualité en faveur du bien-être et de la réussite des étudiants de première année.

Un concept unique à Limoges

La résidence de la réussite s'adresse aux étudiants de 1^{ère} année.

Ce dispositif a pour objectif de soutenir l'engagement des jeunes dans les études supérieures et de favoriser leur réussite en première année en leur proposant un hébergement de qualité, associé à un accompagnement personnalisé.

Afin d'offrir aux étudiants le cadre idéal pour réussir leurs études, il leur est proposé un accompagnement global organisé autour de 3 axes :

- **Accompagnement pédagogique et éducatif** : chaque étudiant bénéficie d'un tutorat de pair à pair ;
- **Animation** de la vie étudiante : proposition d'ateliers, d'évènements et projets collaboratifs pour faciliter l'intégration sociale et culturelle sur les campus et dans la ville ;
- **Hébergement** de qualité : logements meublés favorisant le bien-être et l'épanouissement des étudiants.

Le tutorat et les animations sont assurés, en partenariat avec l'AFEV de Limoges, par une équipe constituée de référents de l'association et d'étudiants tuteurs, présente toute l'année auprès des étudiants.



Des logements confortables propices au bien-être et à la réussite



Le dispositif de résidence de la réussite comporte 20 logements au sein de la résidence Beaublanc.

Vivre en résidence universitaire permet d'éviter l'isolement et facilite les liens entre les étudiants et leur intégration sociale.

La résidence de Beaublanc est entièrement rénovée (ouverture en septembre 2025) : située à proximité du campus de sciences et de l'IUT du Limousin, elle est bien desservie par les transports en commun permettant de se rendre sur tous les campus.

Tous les logements sont meublés, disposent d'un bel espace de vie (séjour et chambre dans une pièce unique), d'un balcon, d'un espace de travail dédié, d'une cuisine séparée (évier, réfrigérateur) et d'une salle de douche privative.

Loyers (2026-2027) :

- T1 25m² : 358,59€
- T1 32m² : 442,56€

Internet, eau et chauffage collectif compris. Électricité en supplément. Tous les logements ouvrent droit aux aides au logement de la CAF.





Le tutorat au service de la réussite individuelle

Les étudiants inscrits au sein du dispositif bénéficient d'un suivi personnalisé via un tutorat de pair à pair mené par un étudiant de la même composante plus avancé dans le cursus.

Ce tutorat s'articule autour d'une aide méthodologique, d'un échange de pratiques, sans oublier l'ouverture au monde universitaire.



Equipements et services

La résidence propose une salle de travail, une salle de détente et des espaces collectifs aménagés.

Les étudiants disposent d'une laverie à l'intérieur du bâtiment. L'accès à la résidence Beaublanc est sécurisée par un badge.

Les étudiants bénéficient également des services du campus de La Borie, situé à environ 300m de la résidence :

- Accueil et veilleur de nuit ;
- Equipe administrative ;
- Equipements sportifs ;
- Restaurant universitaire



L'animation de la vie étudiante

Afin de faciliter la découverte de leur nouvel environnement, les étudiants tutorés bénéficient d'un programme d'animations de la résidence (ateliers, temps conviviaux) dans des espaces collectifs dédiés, aménagés pour le coworking ou la détente dans le but de renforcer leurs relations et de créer une émulation de groupe favorisant la réussite.



Comment faire ma demande de logement pour cette Résidence U' ?

Entre le 1er mars et le 30 juin 2026



#1

Je fais ma demande de logement

- Je crée mon compte sur : messervices.etudiant.gouv.fr
- Je saisis mon Dossier Social Etudiant et dépose en ligne les pièces nécessaires à son étude
- Dès le 5 mai 2026, je saisis ma demande de logement (MSE - brique « Trouver un logement ») en indiquant la résidence Beaublanc dans mes vœux



#2

Je candidate pour la résidence de la réussite



- Je remplis mon dossier de candidature disponible à l'adresse www.crous-limoges.fr (onglet « Se loger » / « Résidence de la réussite Beaublanc »)
- J'envoie mon dossier avant le 30 juin 2026 accompagné des pièces justificatives demandées à l'adresse :

reussite@crous-limoges.fr

